« Vivre bien à Lanuéjols »

BULLETIN MUNICIPAL DE LANUEJOLS **Décembre 2022 n°28**

<u>La Mairie</u> **04.67.82.70.83**

Nouveaux Horaires d'ouverture au public :

Les Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi :

09h-12h et 13h-17h

Le Vendredi : 09h-12h

<u>L'agence postale et la Bibliothèque</u>

Les horaires ne changent pas :

sept-juin 10h15-12h15 du lundi au vendredi

juill. août 09h15-12h15 du lundi au vendredi

CONFÉRENCE : SANTÉ DE NOS SOLS ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DES TERRITOIRES

Lundi 7 novembre, notre Foyer Rural a accueilli deux événements portant sur la santé de nos sols et la résilience des territoires. Avec, en journée, une formation d'élus et, le soir, une conférence à l'attention d'éleveurs, jardiniers et agriculteurs.

La résilience des territoires est leur capacité à se développer durablement face aux différentes perturbations climatiques, chimiques…

Ces échanges étaient animés par Stéphane LINOU, premier Locavore de France (consommateur de produits locaux), expert du lien entre alimentation et sécurité et Céline BASSET, spécialiste du microbiote du sol. Constitué de micro-organismes (champignons, bactéries…), le microbiote joue un rôle majeur dans le maintien de la santé des sols.

Cette initiative était coordonnée par Géraldine TRONG, conseillère municipale en charge de l'environnement et des déchets. Le Maire Alexandre VIGNE a rappelé le souhait d'intégrer, au quotidien, les circuits courts à Lanuéjols. Notamment pour les repas servis aux écoles, à la crèche et à la résidence des personnes âgées. Les conférenciers ont félicité les élus hôtes pour « ce temps de réflexion qui n'a pas lieu ailleurs ».

2% d'autonomie alimentaire en région, 2 jours de stocks en supermarché !

Stéphane LINOU a insisté sur les faits suivants : « *Au plan alimentaire, dans nos régions, on est autonomes à hauteur de 2%. Nos territoires sont très spécialisés en raison de l'exploitation des énergies fossiles. Avant, le transport coûtait plus cher que le produit ! Grâce à l'énergie facile, on s'est rendus dépendants pour acheter ce que l'on a abandonné. Aujourd'hui, il y a urgence à créer des ponts entre l'économie et l'agriculture. Dans un contexte où nous sommes intolérants à la frustration, les supermarchés n'ont que deux jours de stocks. En France, en l'absence d'aménagement alimentaire du territoire, pour éviter des désordres alimentaires, il y a urgence à remettre du lien entre les acteurs* ».

Quant à Céline BASSET, elle a insisté sur « *la vulnérabilité de nos sols entraînant notre propre vulnérabilité. D'où le besoin de régénérer la planète en élevant des micro-organismes locaux. A cet égard, le compostage est une technique appropriée pour recréer du sol et piéger du gaz à effet de serre.* » Elle souligne l'un des atouts de notre commune : « *A Lanuéjols, il existe un jardin par maison. C'est une force.* » Et, à Lanuéjols, les fermentescibles sont nombreux : feuilles mortes, produits d'origine végétale. Et, même, la laine de mouton ! Utilisable en paillage, en se dégradant, sa fibre est source, pour les végétaux, d'azote, de phosphore et de potassium. Ces échanges pourraient se prolonger par la formation de personnes volontaires expliquant comment produire un compost de qualité.

Christian GESBERT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CAUSSE NOIR

La fourniture de l'eau potable est assurée dans nos Communes par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Causse Noir.

Cette entité, bien qu'existante depuis 1973 reste cependant méconnue de certains de nos usagers.
Par cette publication sur les bulletins municipaux des Communes concernées, nous souhaitons informer nos abonnés de l'historique et du fonctionnement de cette structure de coopération intercommunale.

Le SIAEP du Causse Noir dessert en eau destinée à la consommation humaine :

- 2 communes du département du Gard :
  * LANUEJOLS
  * REVENS,
- 3 communes du département de l'Aveyron :
  * PEYRELEAU,
  * SAINT-ANDRE-DE-VEZINES,
  * VEYREAU,
- Les écarts Caussenards de ces 5 communes :
  * TREVES dans le Gard,
  * LA ROQUE-SAINTE-MARGUERITE dans l'Aveyron,
  * LA CRESSE dans l'Aveyron,
  * MILLAU dans l'Aveyron,
  * MEYRUEIS dans la Lozère.

Ces communes représentent 958 abonnés en 2022, soit une population totale alimentée de 3 050 habitants. Les 10 communes desservies par le SIAEP sont comprises dans 3 communautés de communes : celle de Millau Grands Causses pour la partie aveyronnaise (6 communes sur les 14 de la communauté), celle de Causses Aigoual Cévennes pour la partie gardoise (3 communes sur 16) et celle de Gorges Causses et Cévennes pour la partie lozérienne (1 commune sur 17).

Le SIAEP utilise 3 ressources :

- La source de Lacanal (commune de Lanuéjols), issue d'un aquifère superficiel, qui alimente gravitairement la quasi-totalité du réseau

- Une prise d'eau dans le ruisseau du Trévezel (commune de Lanuéjols) qui alimente la bâche de reprise de l'usine d'eau potable de la Mouline puis le réservoir de tête situé à 1200m d'altitude sur les hauteurs de la commune de Lanuéjols.

Ces 2 ressources assurent 90% des besoins en eau du SIAEP (Unité de Distribution du Causse). Elles produisent une eau de très bonne qualité bactériologique mais agressive et faiblement minéralisée car circulant sur des roches schisteuses ou granitiques.

- La source de Lissignol, émergence karstique localisée sur la commune de Peyreleau, qui alimente uniquement les abonnés de cette commune (Unité de Distribution de Peyreleau).

Le réseau, long de 155km, comporte 18 réservoirs et 2 bâches pour une production d'environ 90 000 m3/an. La consommation (958 abonnés) est de l'ordre de 80 000 m3/an. Le rendement actuel du réseau est de l'ordre de 90%. Un tel résultat s'explique par une connaissance précise du réseau et un suivi quotidien par les agents.

Mais également par la mise en place d'une télésurveillance et la géolocalisation de l'ensemble des organes le composant.

Le réseau initial a été créé dans les années 50 par le captage de la source de Lacanal et de 2 autres sources à proximité et permettait d'alimenter par gravité le village de Lanuéjols et le hameau de Montjardin.
Il a été décidé au début des années 70 d'élargir le périmètre d'alimentation aux fermes et autres hameaux de la Commune de Lanuéjols, puis à l'ensemble du territoire du Causse Noir.

Il a fallu pour cela trouver une nouvelle ressource. La prise d'eau sur le Trevezel fût construite et le réseau étendu durant les années 70.
Afin d'anticiper l'évolution de la population et la baisse de production des captages initiaux, le SIAEP s'est mis en recherche de nouvelles ressources dès l'année 2000.
Après plusieurs tentatives de forage successives et infructueuses, une ressource a été retenue sur la commune de Veyreau au niveau de l'Aven de la Tride.

Celle-ci doit permettre, après maillage au réseau existant, de sécuriser l'alimentation de l'ensemble du périmètre du SIAEP pour les années à venir.
Ici encore la qualité de l'eau est excellente, présentant de plus un équilibre parfait.
Le vieillissement du réseau et des ouvrages fait que de nombreux investissements doivent être programmés dans les prochaines années et une étude technique globale est actuellement en cours dans le but de :

- Réaliser un bilan sur la situation actuelle,
- Evaluer les besoins futurs,
- Connaitre et tester le fonctionnement du réseau (modélisation informatique),
- Elaborer le schéma de distribution du syndicat en cohérence avec les PLU(i),
- Etudier différents scénarios de mise en conformité et d'extension du réseau, à la fois du point de vue financier, du point de vue administratif et du point de vue technique,
- Etablir une programmation pluriannuelle de travaux hiérarchisée en fonction du scénario retenu, des priorités, des capacités d'investissement du syndicat et de l'impact sur le prix de l'eau.

Pour finir, nous souhaitons attirer votre attention sur les problèmes de disponibilité des ressources en période estivale et de la forte tension qui en découle sur notre réseau de distribution. Ce manque d'eau est récurrent ces dernières années et aucune des données qui nous sont fournies par les services de l'Etat nous laisse espérer une amélioration dans les années qui viennent, bien au contraire.

Il est donc primordial d'anticiper des passages en situation de crise ou d'alerte renforcée durant les étés à venir en utilisant l'eau potable de manière mesurée et responsable.
Nous organiserons en début de saison estivale deux réunions publiques afin de vous apporter encore plus de précisions et répondre à vos demandes éventuelles.

« Les agents et conseillers syndicaux élus se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023 »

Le Président, Stéphane GERMAIN

N° BUREAU DU SIAEP
07.88.63.25.75
N° FONTAINIER
06.82.52.69.17

FETE DE L'ECOLE, NOEL 2022

Le vendredi 16 Décembre a eu lieu la fête de fin d'année, préparée par les écoles de Lanuejols et Trêves.

Les enfants des deux écoles, tous réunis dès le matin, avec leurs enseignantes et les personnels de l'école, ont eu le plaisir de goûter à un repas de Noël, préparé par le chef notre de cuisine centrale, et offert par les deux mairies. Petits et grands ont apprécié ce repas de fête, servi par le personnel communal.

L'après-midi s'est poursuivie avec le spectacle de Pierre GORSES, sur les Fables de Jean de La Fontaine, revisitées. Volontaire désignée, la jeune Cally BERTOT a fait avec succès, ses premiers pas sur scène, sous la houlette de Pierre GORSES.

Les résidents de la maison des Ormeaux, véhiculés et entourés par Fabienne TEISSIER, ont participé à la fête et Marinette André 94 ans, a surpris les enfants en récitant par cœur « le corbeau et le renard ». Tous ont apprécié le goûter final dans la bonne humeur.

Les enfants de l'école de Lanuéjols ont chanté avec brio, « Joyeux Noël à Fort de France » et les petits de Trèves n'ont pas été en reste avec « Toc, toc, toc, voilà l'automne » pour le plus grand plaisir de tous les parents et grands-parents présents

Géraldine TRONG

TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

Réfection de la route de la Roquarie

Le parking des gites était en très mauvais état et par temps d'orage l'eau inondait les abords des gites et menaçait les bureaux du SIAEP. Cet espace a été réaménagé pour détourner la circulation des eaux de pluie et le chemin des Tilleuls a été refait.

Début des travaux de la rue du Barry, ils seront repris au printemps pour éviter les éventuelles coupures d'eau et de gel durant l'hiver.

L'éclairage public a connu quelques difficultés, les lanternes LED de style qui ont été installées, avaient une fâcheuse tendance à tomber en panne. Certaines sont restées éteintes plusieurs mois le temps que le fabriquant trouve le défaut. C'est fait ! Elles ont été modifiées par l'ajout d'un joint spécial d'étanchéité. A ce jour deux d'entre-elles restent encore en panne (à la Borie de Montjardin et aux Mazes). Elles devraient être réparées prochainement. Toutefois, s'il était nécessaire de faire des économies d'électricité, comme le recommande le gouvernement nous serions peut-être amenés à l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public. En cas de risques de coupures de courant, nous donnerions l'exemple pour privilégier le chauffage sur l'éclairage des rues !

La Fibre avance et nous avons enfin trouvé une place pour les armoires de connexion qui convient à l'entreprise et évite des dégâts sur nos rues. Elles seront installées à la place de la murette de l'ancien porche

A la fin de l'été, un gros orage a détérioré la rue principale en bas de Montjardin, nous avons pu faire reprendre le pluvial et réaménager l'enrobé qui avait été détruit

Alexandre VIGNE

LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE SYLVIE CAUSSE, TOUTE JEUNE RETRAITÉE

Exerçant la fonction de secrétaire de mairie à Lanuéjols, depuis le 1er janvier 1984, Sylvie Causse prend un nouveau cap à compter du 1er janvier 2023 en faisant valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Ethel Lacombe.

Au fil des 39 dernières années, ses missions ont été multiples, la conduisant à développer un large éventail de compétences. Ainsi, à partir du 1er juillet 1985, Sylvie a œuvré au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Causse Noir. A ce titre, elle a géré les investissements associés aux différentes extensions du réseau d'eau potable. Et, plus récemment, ce fut le forage de l'Aven de la Tride, à Veyreau.

En plus de son implication à Lanuéjols et au SIAEP du Causse Noir, Sylvie a prêté main forte, en entraide, au secrétariat de la mairie de Revens pendant près de 6 ans, de 1990 à 1995.

Un poste privilégié d'observatrice de l'évolution de Lanuéjols

Sylvie se félicite de ses « *excellentes relations de travail avec tous les maires au cours de sa carrière* ». A leurs côtés, elle a été associée aux projets structurants en lien avec l'évolution de Lanuéjols : crèche, Centre de Formation de l'Aigoual, résidence « Les Ormeaux », entretien et extension des réseaux d'assainissement, rénovation de l'ancienne mairie, station d'épuration, enfouissement des réseaux… Plus récemment, ce fut la rénovation de la Place et la première tranche du lotissement communal. Autant de dossiers s'étalant sur plusieurs années, de leur genèse à la mise en chantier. « *J'ai beaucoup aimé mon travail.* » confie-t-elle.

Et, parmi les grandes réformes de l'Etat, elle a accompagné la dématérialisation des procédures et des supports au format numérique.

Après son bac et des études de droit à la faculté de Montpellier, avant de rejoindre la Fonction Publique Territoriale, native de Montpellier, Sylvie Boyer (son nom de jeune fille) a travaillé à l'Office des Vins, puis à la Trésorerie Générale de Montpellier.

Mais ses liens avec notre commune sont anciens. Ayant une résidence secondaire, ses parents s'y rendaient régulièrement. C'est à Lanuéjols que Sylvie rencontre Pierre, son futur époux. Le jeune couple s'y marie.

Habitant Meyrueis, à la retraite, Sylvie s'adonnera davantage à la lecture. Elle souhaite acquérir un vélo électrique. Pour découvrir les paysages du Causse, entre les Gorges de la Jonte et le pied de l'Aigoual. L'assistance électrique lui sera d'un précieux soutien pour aborder la topographie exigeante, notamment lors d'escapades cyclistes à Lanuéjols.

Christian GESBERT

LES GRANDES VACANCES DE MARYVONNE CALAZEL

Maryvonne CALAZEL a toujours vécu et travaillé à Lanuéjols. A compter de 1996, durant 26 ans, polyvalente, elle a œuvré au service de notre commune dans différents contextes. Mais cette grand-mère de trois petits-enfants a vécu une expérience inoubliable à l'école.

« *Maryvonne, c'est quand que tu reviens à l'école ?* » Depuis son départ à la retraite, au début juillet 2021, Maryvonne CALAZEL évoque, avec émotion, cette interpellation régulière de jeunes écoliers de Lanuéjols. De toutes les expériences professionnelles de cette femme vaillante, celle d'une quinzaine d'années, passées à l'école de notre commune, a été la plus marquante.

L'inoubliable pain perdu de Maryvonne

Chaque écolier ayant côtoyé Maryvonne garde d'elle un souvenir particulier. L'un des plus fameux est son pain perdu. L'inoubliable pain perdu de Maryvonne ! Servi le vendredi, confectionné à partir des restes de pain non consommés, les plus grands lui en parlent encore.

Mais l'évolution des règles sanitaires a eu raison de ce trésor gustatif. C'est simple : après avoir débuté son travail à l'école, habillée d'une tenue vestimentaire classique, Maryvonne a bouclé son parcours, masquée, coiffée d'une charlotte, gantée, portant des chaussures de sécurité. Affairée à désinfecter les lieux fréquentés par tous, quatre fois par jour !

Lorsqu'elle est arrivée, en 2007, pour apporter son aide à l'école, huit enfants étaient scolarisés. Aujourd'hui, ils sont 24. Maryvonne est très fière d'avoir accompagné l'élan démographique de l'école de sa commune, pour laquelle elle s'est tant investie. Elle exprime sa gratitude et remercie « *les élus et les parents qui lui ont confié leurs enfants pendant tant d'années* ».

La boîte à souvenirs

« *Je regrette toujours mes petits de l'école* » confie-t-elle. Au fil des années, elle a glissé dans une boîte à souvenirs des mots d'enfants, des dessins, des photos, des avis de gourmets éclairés remerciant « *Maryvonne, la meilleure des cantinières* » ou encore des témoignages. A l'image de celui de Clara, enseignante débutante : « *Je me souviendrai sans aucun doute de tes bouquets de fleurs posés sur mon bureau, de tes chaleureux bonjours du matin, de mes repas apportés si gentiment en classe, de ta poésie, des bonbons de fin de semaine, des escargots ramassés pour les enfants…* »

Au fil des années, tant d'enseignants pourraient reprendre à leur compte ces quelques lignes de leur jeune collègue. Même si Maryvonne ne le dit pas, par pudeur, on devine qu'elle ouvre de temps en temps sa boîte à trésors. Pour Maryvonne, ce coffre-fort aux mille mercis est d'une valeur inestimable : celle des élans du cœur.

Christian GESBERT

ÉDITO DU MAIRE

« Chers habitants et amis de Lanuéjols,

Ce bulletin vient clore l'année 2022 et nous sommes heureux de vous le présenter. Il vous permettra de suivre l'actualité de notre commune depuis celui de cet été.

Cette année a été particulièrement riche en activités, animations et travaux, grâce à la pause que la Covid nous a laissée sur une bonne partie de l'année.

Ainsi au chapitre des animations, le comité des fêtes a pu enfin rééditer la fête votive du 6 au 9 aout. Elle était attendue et vous avez été nombreux à y participer. Elle a vu le retour de la course de lits très appréciée du public et bien sûr les animations musicales nocturnes et la présence inconditionnelle de l'orchestre Paul SELMER.

Le programme culturel, de l'été à l'automne, nous a permis de nous retrouver pour des moments de rire et d'émotion entre « le Père Noël est une ordure » et la soirée de Gospel en l'église de Lanuéjols pour cette soirée de clôture où nous avons tous chanté en chœur.

Il aura fallu toute l'année 2022 pour donner un autre visage à notre place, même s'il nous reste encore quelques détails à terminer. Bien sûr, nous avons entendu des critiques, mais nous avons essayé de faire au mieux pour que notre nouvelle place soit belle et qu'elle donne envie d'y venir, d'y jouer aux boules, d'y assister à des spectacles, de se rencontrer, de bavarder assis sur les bancs et les gradins ou de regarder les enfants jouer sur le nouvel espace. Je l'ai dit lors de mon message du 11 novembre, cet équipement de jeux ne fait pas offense à notre Monument aux Morts, au contraire il témoigne du dynamisme de notre commune et nos enfants, au cœur de cette place, auront plaisir à jouer sous le regard serein et bienveillant de notre Poilu.

Nos enfants, d'ailleurs, étaient présents, accompagnés de leur institutrice, pour la cérémonie du 11 novembre et ils ont entonné avec nous tous, la Marseillaise. Ainsi ils se préparent à leur rôle futur de citoyens responsables car dans quelques années c'est à eux que nous confierons l'avenir de notre commune. Je les en remercie.

L'avenir pour 2023 risque d'être difficile, nous en avions un peu idée à partir de la journée de formation avec Stéphane LINOU, sur les risques de pénurie alimentaire et la sécurité, qui a eu lieu le 7 novembre dernier, mais les mesures annoncées par le gouvernement sont préoccupantes.

L'augmentation du coût de l'énergie, si elle n'est pas contenue va mettre beaucoup de petits commerces et d'artisans de la ruralité en grande difficulté. C'est le cas pour notre boulangerie, aussi j'ai demandé au conseil municipal du jeudi 15 décembre de voter une motion de soutien pour alerter le gouvernement et nos élus (Assemblée nationale et Sénat) sur ces risques. Nous allons la diffuser largement et elle fait suite aux actions que nous avons déjà menées dans ce sens (auprès de Carole DELGA, pour la Région, de l'Association des maires ruraux du Gard et de France, du communiqué de presse de l'AMR, avec lettre à Elisabeth BORNE, article dans Midi-Libre). Faut-il faire une pétition pour les soutenir ? Oui, c'est une bonne idée que des concitoyens s'en saisissent pour la faire circuler. Mais le meilleur moyen de soutenir Sylvie et Johanne dans les efforts qu'ils font c'est encore d'aller chaque fois que possible à la boulangerie et d'y faire nos achats. Cela est vrai aussi pour les autres commerces et les artisans de notre commune.

« Dans notre boulangerie, la facture d'électricité sera multipliée par dix »

RURALITÉ

L'association des maires ruraux du Gard demande une révision du bouclier tarifaire afin de sauver les boulangeries, lien de vie essentiel. Témoignage à Lanuéjols.

Stéphane Barbier
sbarbier@midilibre.com

Si la boulangerie de Johanne et Sylvie Stessels ferme, c'est 45 minutes de route direction Millau pour du pain. DR

Lanuéjols, le village de 380 habitants au dos de l'Aigoual, retient son souffle. Asphyxiée par la hausse des prix des matières premières, cumulée au tarif exponentiel de l'électricité, la boulangerie du Causse noir menace de disparaître. *« Dans notre boulangerie, le dernier avenant d'Enedis reçu précise que la facture d'électricité sera multipliée par huit ou dix,* évoque Sylvie Stessels. *Habituellement, nous sommes à 1000 € par mois, avec la hausse nous passerons à 7 000 €, sans compter les taxes diverses. Nous cherchons à faire baisser les charges, afin d'éviter cette facture très salée avant l'échéance du 27 février. »*

Les minotiers ont déjà annoncé une hausse pour le mois de janvier…
SYLVIE STESSELS
(BOULANGÈRE DU CAUSSE NOIR)

« La pose d'un second compteur permettrait de passer en tarif bleu (36 KVA) mais cela ne suffira même pas pour démarrer le four électrique. Nous vivons avec une épée de Damocès. »

Actuellement, un artisan peut profiter d'une aide de l'État qualifiée de bouclier tarifaire, mais à la condition que son compteur électrique n'excède par 36 kilovoltampères (KVA). Ce qui s'avère bien inférieur aux besoins d'un boulanger lorsque celui compte parmi ses appareils obligatoirement un four et une chambre froide… Un seuil de 36 KVA que souhaite faire réviser Sylvain André, président de l'association des maires ruraux du Gard, et ses membres, afin de sauver de la faillite ces artisans. Une déroute menaçant également, à terme, l'avenir des communes rurales quand la boulangerie offre le dernier lien de vie parfois en plein désert médical…

« La boulangerie, c'est l'âme du village »

BOUCLIER Sylvain André, président de l'association des maires ruraux du Gard et maire de Cendras, résume clairement l'enjeu : *« La boulangerie, c'est l'âme du village. »* Par communiqué, il précise *« qu'après l'augmentation significative du coût des matières premières, +15 % pour les œufs et la farine, jusqu'à +100 % pour la levure […], un certain nombre d'artisans en difficulté ont des inquiétudes sur la continuité de leur activité. Aujourd'hui, ils sont frappés par un nouveau coup dur avec l'augmentation considérable des coûts de l'énergie que beaucoup ne supporteront pas si l'État n'agit pas. Il faut sauver nos boulangeries dans nos communes rurales. Elles sont souvent les derniers commerces de proximité, et jouent un rôle bien supérieur : elles sont l'âme d'un village et permettent ce lien social primordial. L'État doit impérativement leur permettre de prétendre au bouclier tarifaire, et ce sans conditions de puissance et consommation. »*

« La disparition d'une boulangerie, c'est une véritable catastrophe, se désole Alexandre Vigne, maire de la commune de Lanuéjols. *On a beaucoup travaillé afin de réinvestir la ruralité, le Covid nous a pour cela aidé, mais cette situation va ruiner tous nos efforts. Les jeunes ne vont plus venir s'installer et on va subir un exode vers les villes. Je suis à la fois inquiet et désarmé, car je ne peux pas subventionner le pain du village. »*

Un village dont les habitants supporteront difficilement une augmentation du prix de la baguette à 1,5 € ou 2 €. *« Beaucoup d'entre eux sont des retraités et depuis cet été les achats sont réfléchis,* précise Sylvie Stessels, proposant également un commerce multiservices. *Ce sont des petits paniers et ils n'achètent plus pour le plaisir, mais juste pour se nourrir. C'est catastrophique alors que les minotiers ont déjà annoncé une hausse pour le mois de janvier… »*

Article Midi Libre du 14 décembre 2022

J'ai également demandé au Conseil municipal de voter une autre motion, cette fois-ci pour soutenir la maternité de Ganges et dire notre refus de la voir fermer. De la même façon, nous allons la diffuser largement. Il n'est pas acceptable pour les femmes de notre communauté de devoir faire plus de deux heures de route pour bénéficier de soins gynécologiques, interrompre une grossesse ou accoucher en toute sécurité.

Tout cela risque de décourager de jeunes couples de s'installer sur notre commune où d'y rester. Vous l'avez sans doute remarqué mais tous les appartements rénovés, grâce à Habitat du Gard, du Château et maintenant de l'Ancien Porche sont loués et de nouveaux venus s'y sont installés. Faisons leur bon accueil pour qu'ils soient heureux avec nous et participent au développement de notre commune.

Pour 2023, nous avons en projet la réhabilitation de la rue du Barry, réfection des conduites d'eau potable, avec l'aide du SIAEP du Causse Noir, de l'assainissement collectif, réaménagement du pluvial et réfection de la chaussée et de son embellissement. Puis nous ferons en sorte de pouvoir poursuivre dès que possible par la rue du Serre qui en a bien besoin.

Cette opération s'accompagne du transfert de la compétence « assainissement » à la communauté de communes. Voulues par la loi NOTRe et revues par la loi 3DS, ces mesures nous sont imposées et la Comcom a fait au mieux en choisissant de réaliser ce transfert au 1er Janvier 2023. Qu'est-ce que cela va changer pour nous ? Pour l'eau potable c'est toujours le SIAEP du Causse Noir qui gardera cette compétence. Contrairement aux autres communes, pour nous cela ne concernera que l'assainissement collectif. Nous continuerons à assurer l'entretien de nos équipements, mais les investissements à venir seront gérés par la ComCom. En 2023 vous recevrez donc deux factures séparées, une du SIAEP pour l'eau potable et une de la ComCom pour l'assainissement.

Au printemps les trois chaudières fioul, de l'école-crèche pour la première, de l'ancienne mairie-foyer rural-poste-Ancien porche pour la deuxième et du presbytère pour la troisième, seront remplacées par deux chaudières à granulés de bois pour ne plus utiliser d'énergie fossile pour le chauffage. Nous avons également engagé une étude avec le SMEG « Territoires d'Energie » (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard) pour équiper progressivement les bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques et réduire l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie.

Il nous faudra passer aussi à la phase d'étude pour la rénovation de notre salle des fêtes, nous nous y étions engagés dans notre programme électoral en 2020 et elle en a besoin, d'autant qu'elle participe activement au lien social et culturel. Nous essaierons de faire les meilleurs choix en prenant en compte les besoins des associations qui l'utilisent, de la rendre plus fonctionnelle et plus agréable pour les différents spectacles du programme culturel, mais aussi plus vertueuse en matière d'économie d'énergie. Il nous faudra sans doute faire des choix, compte tenu de l'augmentation du coût des travaux et du montant du budget que nous pourrons y consacrer, dans la situation économique assez difficile que nous allons traverser.

Tout cela doit nous encourager, non pas à céder au pessimisme et à la dépression, mais au contraire à être davantage unis et solidaires au sein de notre commune, mais aussi avec les communes voisines et celles de notre Communauté de communes « Causses-Aigoual-Cévennes-Terres Solidaires », pour ne pas avoir, dans ces temps difficiles qui s'annoncent, à essayer de vivre moins mal qu'ailleurs mais espérer continuer à

« Vivre bien à Lanuéjols ».

En vous souhaitant d'heureuses fêtes de fin d'année à toutes et tous. »

Pour le Conseil municipal

Alexandre VIGNE

NATHALIE BERTOT, CAUSSENARDE D'ADOPTION

Originaire de l'Ardèche, Nathalie BERTOT s'est remarquablement intégrée à Lanuéjols. Tout d'abord guide saisonnière aux Randals, durant deux saisons, elle a ensuite occupé plusieurs emplois : à la boulangerie, à la Poste puis à la Mairie.

Nathalie est désormais impliquée dans plusieurs fonctions au sein de notre commune. Elle est à pied d'œuvre le matin à l'agence postale communale et, en parallèle, si besoin, à la bibliothèque. L'après-midi, agent administratif à la Mairie, elle accueille le public, gère le site internet, tient à jour les registres d'état civil, des délibérations et des arrêtés. De plus, elle instruit les dossiers d'urbanisme en lien avec la secrétaire de Mairie.

Très investie dans notre commune, cette maman de deux filles est aussi trésorière de l'Amicale des écoles de Trèves et Lanuéjols, et présidente l'Amicale des pompiers de la caserne de Lanuéjols. Pompier volontaire - tout comme Florent, son époux - Nathalie adopte le rythme exigeant de cet engagement : entraînement sportif, manœuvres, cérémonies et une trentaine d'interventions annuelles de secours. « *Cette expérience palpitante inculque le dépassement de soi.* » observe-t-elle.

Dès qu'elle le peut, Nathalie adore photographier les paysages de Lanuéjols et des alentours. Émerveillée par le Causse et sa lumière, ses cheveux d'ange annonciateurs en été de purs ciels étoilés. Une véritable caussenarde d'adoption !

Christian GESBERT

ETHEL LACOMBE, NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Pour Ethel LACOMBE, l'année 2022 fut bien occupée. Entre son poste aux ressources humaines, à l'Espérou au sein de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, sa formation en doublure aux côtés de Sylvie CAUSSE, à la Mairie de Lanuéjols et la préparation d'un Diplôme Universitaire dédié à son futur métier.

Suite au départ en retraite de Sylvie CAUSSE, Ethel la remplace, dès janvier 2023, au poste de secrétaire de Mairie.
« *C'est un métier riche, par les contacts qu'il génère et par la pluralité des tâches. En plus, on gère sa commune* » s'enthousiasme Ethel.

Très attachée à Lanuéjols, où elle passait ses vacances, cette maman de trois garçons y vit aujourd'hui. Ethel se félicite des conditions de sa préparation : sa précieuse doublure auprès de Sylvie et la formation universitaire proposée par le Maire, Alexandre Vigne.

Collaboratrice du Maire et des conseillers municipaux, Ethel a pour mission la mise en œuvre de la politique décidée par l'équipe municipale. Elle organise les services de la commune, élabore le budget et gère les employés. A Lanuéjols, elle composera avec un large éventail de tâches : cantine, école, garderie, cuisine centrale, état civil, bâti, finances, urbanisme en lien avec Nathalie BERTOT…

Ethel sait d'ores et déjà que la routine ne sera pas au rendez-vous. En revanche, l'imprévu s'invitera régulièrement dans son quotidien.

REUNION PUBLIQUE SUR LES DECHETS A TRÊVES DU 2 NOVEMBRE 2022

Cette réunion publique a été proposée suite à une précédente réunion d'information, en direction des conseillers municipaux des 2 communes de Lanuejols et Trêves, ayant eu lieu le 8 juin 2022.

En introduction, le président Gilles BERTHEZENE a défini ce dont est composé le service public des déchets, c'est-à-dire, les services spécifiques de la COMCOM et ceux du SYMTOMA. Il a rappelé que leurs missions sont la collecte des Ordures Ménagères, la gestion des 4 déchetteries du territoire, le transport et le traitement des ordures ménagères vers Salindres et Bellegarde (sites d'enfouissement de SUEZ-VEOLIA).

Il a donné les précisions suivantes : Coût du transport des déchets : **presque 500€ la tonne** ; au total, **39 000 tonnes soit 833kgs/habitant** sont prélevées sur **les 75 communes du territoire** ; 43% de ces déchets sont pour stockage et enfouissement et 57% sont valorisables ou recyclables.
Une présentation a été faite de l'étude réalisée sur la tarification incitative, par Amandine DAMINATO du cabinet de conseil NEORAMA, à la demande du SYMTOMA et de la COMCOM, Causses Aigoual Cévennes Terres solidaires ;

Les enjeux pour le SYMTOMA sont de limiter l'augmentation générale des coûts et de réduire la part de déchets résiduels, en utilisant les filières de valorisation/recyclage/compostage existantes. Il faut savoir que 30% du contenu de la poubelle grise qui part à l'enfouissement, correspond à des fermentescibles qui pourraient et devraient être compostés, ou des déchets divers recyclables. Il faut **se responsabiliser individuellement et réduire nos déchets**, par le compostage et le recyclage et le changement de pratiques de chacun des usagers.

Enjeux du financement du service public : **le coût des ordures ménagères aujourd'hui est en moyenne de 261€ /habitant**, plafonnée par la COMCOM à 483€. Il existe deux taxes : la TEOM, taxe d'enlèvement des Ordures ménagères, basée sur la valeur locative cadastrale, et la TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Enjeux règlementaires nationaux : 1) prévention : réduire les déchets de consommation ; 2) valorisation/recyclage : jouets, articles de sport, cartons, verre ; 3) communication nationale : réduction du gaspillage alimentaire ; 4) enfouissement ;5) compostage des déchets biodégradables individuel et collectif, obligation légale pour tous dès janvier 2024

Solutions : plusieurs scénarios d'évolution sont présentés :

1. Déploiement de la tarification incitative (responsabilisation individuelle)
2. Optimisation du service de collecte (prévention et communication informative renforcées)
3. Collecte des OM résiduelles en colonnes : Point d'apport volontaire avec contrôle d'accès (badges)

Options envisagées :

- Regrouper les bacs et en réduire le nombre (1 container pour 10 habitants ≥ 30 à 40l/hab.), qui permet une réduction du coût des transports
- Pose et réduction du nombre de colonnes semi-enterrées
- Optimisation des collectes avec ramassement des encombrants à développer (surtout résidents secondaires)

2 modes de financement possibles : TEOM ou **TEOMI** (Incitative) ; La Taxe Incitative est calculée sur la valeur locative pour la part fixe et sur une part variable selon la production de déchets.
Problématique soulevée par M. Jacques RUTTEN, président de l'Association Causses Cévennes d'Action Citoyenne (ACCAC) : les artisans et entreprises ne paient la taxe qu'en fonction de leur bâti et non sur leur production de déchets ; seuls les terrains de loisirs/campings paient leurs productions de déchets.
Pierre COMPAN, président du SYMTOMA annonce que de nouvelles règles devraient démarrer en 2023, pour les marchands de matériaux qui se verront dans l'obligation progressive, de récupérer les déchets des matériaux ; un maillage de sites d'apport professionnel du bâtiment sera mis en place, différent des filières de recyclage des déchets du bâtiment.

Géraldine TRONG

INCIVILITES

C'est resté une tradition à Lanuéjols de tuer le cochon et de faire sa charcuterie pour l'hiver, c'est bien !
Mais déposer ses déchets dans le composteur, c'est moins bien !
Les os se décomposent très lentement (c'est pour cela que de archéologues ont pu retrouver l'homme de Tautavel !)
Et la viande attire les animaux, merci donc de ne déposer que les déchets fermentescibles (voir l'affichette qui vous y aidera).

Dans les conteneurs gris, il ne faut déposer que ce qui actuellement n'est pas recyclable. Le verre dans les colonnes à verre, les emballages dans les conteneurs jaunes, les épluchures dans le composteur individuel ou le collectif du Countal, les pneus à la déchetterie de Camprieu. Sinon nous augmentons le cout de traitement des ordures ménagères qui est supporté par chacun d'entre nous qui payons la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM). Ainsi face à des incivilités le maire a été contraint d'enlever certains conteneurs. Merci à chacun de faire un effort dans l'intérêt de tous.

La place de la fontaine est équipée d'un totem de distribution de petits sacs pour les déjections de vos animaux de compagnie, merci de les utiliser pour garder la place propre, comme vous le feriez pour votre salon. L'espace de jeux est interdit aux animaux et réservé aux jeux des enfants. Merci.

Alexandre VIGNE

MAISON FRANCE SERVICES

Pour rappel les agents « France Services » continuent à vous accompagner dans vos démarches administratives numériques du quotidien en lien avec le service public :

- **EMPLOI :** Recherche d'emploi, espace personnel Pôle Emploi, candidature en ligne, CV, lettre de motivation
- **FAMILLE / CITOYENNETÉ :** Caf en ligne, impôt, pré-demande de passeport, carte d'identité…
- **SANTE :** Compte Ameli (CPAM) prise de rendez-vous en ligne…
- **RETRAITE :** Dossiers retraite, CNAV, CARSAT, MSA
- **LOGEMENT :** Accompagnement de demande de logement social
- **DÉPLACEMENTS :** Carte grise, permis de conduire
- **DROIT :** Conciliateur de justice, juriste…

Permanences 2023

France Services
Proche de vous au quotidien

Lanuéjols

Le 2ième et 4ième Lundi du mois

à la Poste communale

De 9h30 à 12h

9 janvier/23 janvier
13 février/27 février
13 mars/27 mars
24 avril
22 mai
12 juin/26 juin

Un nouvel adressage est prévu sur votre commune nous pouvons vous aider dans vos démarches.
RDV les 2e et 4e lundis du mois de 9h30 à 12h, à la poste de Lanuéjols.

Élodie PELAT et Frédéric CALUEBA

SAINTE BARBE AVEC LES POMPIERS DU CENTRE DE L'AIGOUAL

Samedi 10 décembre les pompiers du Centre de l'Aigoual ont célébré la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Lanuéjols. En présence du Colonel Nicolas COSTE, des officiers du secteur Cévennes-Aigoual, des maires des communes de Revens, Camprieu, Trèves, Dourbies et Lanuéjols et de Martin DELORD pour le Département. Après les prises de parole, un hommage fut rendu aux pompiers de France morts en service. Puis un joli discours vint remercier Bernard AMASSE pour ses trente années d'engagement et fêter sa retraite. Enfin deux décorations ont été remises à Doriane CAREL et à Nelly CAREL. Félicitations à elles !

Alexandre VIGNE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme à l'habitude, un hommage solennel a été rendu le 11 novembre au matin, aux soldats morts pour la France ; cet évènement s'est déroulé devant le Monument aux Morts en présence du maire, du Conseil municipal, des représentants des anciens combattants, des gendarmes et des jeunes et moins jeunes de la commune. Tous ont partagé ce moment de recueillement, après les discours officiels prononcés.

La chorale de Camprieu était accompagnée des enfants des écoles de Lanuejols qui ont entonné l'hymne national de la Marseillaise, appris avec leur institutrice Mme SERRE-LAGARRIGUE.

La municipalité a offert aux enfants, en remerciement de leur implication mémorielle, une petite collation, au foyer rural.

Les adultes étaient invités par ailleurs, pour participer à la cérémonie de Saint-Sauveur Camprieu, suivie d'un apéritif convivial.

Géraldine TRONG

CYBERMENACES

Les Gendarmes ont fait de la prévention aux risques d'Internet sur Lanuéjols.

Ce vendredi 22 juillet plus d'une vingtaine de personnes se sont retrouvées autour de l'Adjudant, Cédric LHOMMULLER, pour s'informer sur les cybermenaces.

Aidé d'un diaporama complet, le Chef de la brigade de Trèves a expliqué comment se protéger des risques d'arnaques, d'abus de confiance ou de piratage de son téléphone, sa tablette ou son ordinateur.

Aujourd'hui les délinquants ne fracturent plus nécessairement les portes ou les fenêtres pour s'introduire dans les maisons. Internet leur permet de nous dévaliser à distance et souvent en toute impunité, puisque souvent installés à l'étranger.

Pour les personnes âgées ou les personnes peu douées en informatique, les enfants et adolescents, il est important de savoir repérer dans les messages que nous recevons, le détail qui les rend suspects. Une seule solution les mettre « *à la poubelle* » et au besoin de pas hésiter à se renseigner auprès de la Gendarmerie, ou de faire un signalement sur le site Pharos : portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet.

Courriels ou sites d'escroqueries : https://www.internet-signalement.gouv.fr ou **0811 02 02 17**
Spams : https://www.signal-spam.fr/
Sites de phishings : http://www.phishing-initiative.com

L'intervention du Chef de la Gendarmerie de Trèves a été appréciée, et rendra sans doute des services à tous ceux qui éviteront ainsi de se faire piéger.

Alexandre VIGNE

APEL : ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

A l'initiative de la commission « Développement Économique » de la communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes-Terres Solidaires, nous avons créé un site internet qui permet de retrouver tous les commerces, les artisans, les agriculteurs, les services publics, les associations et bien d'autres services, pour chaque commune et pour l'ensemble du territoire de notre communauté.

Il s'appelle : APEL (Annuaire des Professionnels de l'Économie Locale) et comme son nom l'indique il a pour objectif de recenser toutes les activités de notre communauté et les faire connaître. Chacun pourra ainsi faire appel à eux en fonction de ses besoins pour un meilleur développement de notre économie locale et ainsi favoriser les circuits courts et le commerce de proximité.

Vous avez une entreprise et vous souhaitez intégrer APEL ? Il vous suffit de compléter le formulaire en ligne : https://urlz.fr/id4f ou de contacter Sandrine GARMATH par téléphone au 04.67.82.17.75 ou par mail : apel@cac-ts.f. Merci de nous aider à compléter le plus vite cette base de données pour mieux satisfaire vos clients et vous faire mieux connaître.

Vous êtes un particulier et vous voulez savoir, par exemple, quels sont les restaurants qui peuvent vous accueillir à Lanuéjols ou dans une autre commune de la ComCom, quels sont les électriciens ou les maçons qui pourraient faire vos travaux alors tapez sur internet : **www.apel-cac.fr** et vous trouverez votre bonheur.

Alexandre VIGNE

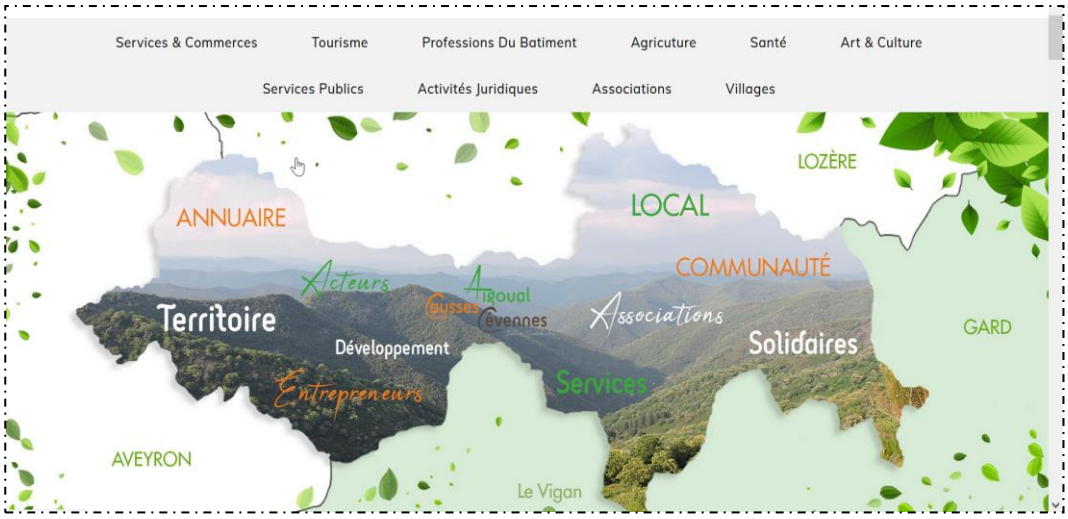

NOS VOISINS FONT LEUR CINÉMA

CINÉCO, le cinéma itinérant des Cévennes propose une programmation très intéressante en Lozère et à Meyrueis en particulier.
Ils éditent un programme que vous trouverez aussi à la mairie de Lanuéjols.
Pour le début d'année 2023, projection de « Leila et ses frères » Jeudi 19 janvier à 17h et « Chronique d'une liaison » le même jour à 20h30. Pour nous c'est une bonne façon d'aller au cinéma, pas loin, chez nos voisins.

ADRESSAGE

DÉCISION DE LA MISE EN PLACE D'UNE NUMÉROTATION MÉTRIQUE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'à présent nous connaissions la numérotation séquentielle, de deux en deux, numéros pairs d'un côté numéros impairs de l'autre. Dans les zones rurales ou peu habitées, cette numérotation ou l'absence de celle-ci posent de nombreux problèmes d'adressage. La numérotation métrique permet de mettre un terme à ces problèmes.
Le numéro attribué correspond à la distance exprimée en mètres, entre le point d'origine de la voie et l'habitation en question. La numérotation doit être paire à droite et impaire à gauche dans le sens croissant des numéros.
Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel classant les numéros les uns à la suite des autres. Au niveau de l'évolution de l'urbanisme, une nouvelle construction peut être insérée entre deux existantes sans avoir recours à des numéros « bis ou ter ».
Chaque hameau garde son identité propre.

LES ENJEUX

- Faciliter les recherches d'adresses et d'avoir l'assurance d'être géo-localisable sur les GPS, simplifiant les explications pour que les intervenants puissent arriver chez vous sans difficulté.
Les services de secours : Les sapeurs-pompiers, médecins, SAMU, gendarmerie… trouvent plus facilement l'habitation de la personne à qui porter assistance en regardant simplement le compteur de leur voiture ou en utilisant leur GPS.
- Faciliter les livraisons et le service postal, pour une meilleure efficacité des services comme la poste et aussi la perspective d'un meilleur acheminement du courrier et des colis.
- Intervenants techniques (Services des eaux, de l'électricité et des télécommunications)
- Éligibilité à la fibre optique (numérotation obligatoire pour bénéficier de la fibre)

QUELS IMPACTS POUR VOUS ?

Une fois les numéros d'habitations définitifs, et à la suite de l'arrêté municipal ou de la délibération du conseil municipal vous serez informés par courrier de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc.). Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions. Pour les nouvelles constructions, l'attribution du numéro s'effectuera à la délivrance du permis de construire.

Nathalie BERTOT

INVITATION SAMEDI 21 JANVIER 2023
18h30 FOYER RURAL POUR LES VŒUX

Si tout va bien après les Fêtes de fin d'Année nous nous retrouverons **le samedi 21 janvier 2023 au Foyer rural à partir de 18h30 pour les Vœux du Conseil municipal et du Maire à l'ensemble de la population.**

Cette cérémonie traditionnelle a été hélas interrompue durant la période Covid (2021 et 2022). Pour cette nouvelle année, si le virus nous épargne, nous nous retrouverons pour :

1. Rendre hommage d'abord à Maryvonne CALAZEL qui a pris sa retraite en septembre 2021, sans que nous puissions lui dire tous nos remerciements pour les années qu'elle a consacrées à nos élèves de l'école ;
2. Souhaiter ensuite à Sylvie CAUSSE, une belle et longue retraite après toutes ces années au service de notre commune ;
3. Accueillir, enfin celles qui ont pris le relais : Doriane CAREL et Bénédicte MARTINS à l'école (en septembre 2021) et Ethel LACOMBE au poste de secrétaire de Mairie (au 1er janvier)

Cela nous permettra aussi de tracer les perspectives pour notre commune pour 2023, d'accueillir les nouveaux arrivés à Lanuéjols et de partager un verre de l'amitié.

Retenez cette date dans votre agenda, pour ne pas la manquer et vous êtes dès à présent, toutes et tous, invités à y participer.

Merci pour votre lecture de ce bulletin.
L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !

Directeur de Publication : Alexandre VIGNE
Coordination et Impression : Nathalie BERTOT, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE
Comité de Rédaction : Christian GESBERT, Alexandre VIGNE, Géraldine TRONG, Nathalie BERTOT, Elodie PELAT, Frédéric CALUEBA, Stéphane GERMAIN
Crédit Photo : Christian GESBERT, Nathalie BERTOT, Christian CAREL, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE